

Hulot a triché et menti une fois de plus : sa villa corse vaudrait entre 2 et 5 millions et non 1

écrit par Durandurand | 2 février 2018



Hulot continue de faire parler... Et pas en bien.

Ce type est un menteur, un manipulateur et il devrait croupir au fond d'une Bastille reconstruite pour abriter les ministres et députés de Macron...

L'honnêteté du sinistre de l'écologie.

Nicolas Hulot : sa déclaration de patrimoine suscite des questions.

La déclaration de patrimoine de Nicolas Hulot transmise à la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique a fait tiquer Le Point. La villa Corse du ministre semble en effet avoir rétréci !

Le patrimoine de Nicolas Hulot n'a pas fini de faire parler de lui, et notamment sa villa en Corse. Le Point a repéré ce qui ressemble à une incohérence dans la déclaration transmise par Nicolas Hulot à la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique. Sur le papier, le ministre de la Transition écologique fait figurer une villa de 334 mètres carrés sur un terrain de trois hectares en Corse.

A lire aussi : Nicolas Hulot brade sa villa corse... sur sa déclaration

de patrimoine

Le bien est alors estimé à un peu plus d'un millions d'euros, soit un prix bien différent que celui demandé quand il a essayé de vendre sa villa à l'été 2016. En effet, Le Point a déniché une annonce de l'agence immobilière Sotheby's. Elle faisait alors l'article de manière beaucoup plus flatteuse pour la demeure du ministre, décrivant une villa de 350 mètres carrés sur 3,5 hectares et d'un prix entre 2 et 5 millions d'euros.

Les explications du ministre

Pourquoi la villa de Nicolas Hulot a rétréci entre l'annonce Sotheby's et sa déclaration de patrimoine ? La faute à une approximation selon Le Point qui a demandé des détails au ministre. « Un champ n'appartenant pas à Nicolas Hulot est imbriqué dans la propriété, ce qui explique sans doute ces différences de métrage », a ainsi expliqué l'avocat de Nicolas Hulot.

Sur la question du prix qui a chuté entre la tentative de vente et sa déclaration à la HATVP, le ministre a répondu lui-même, expliquant que le prix « conseillé par l'agence était stratosphérique », et qu'il avait donc fait procéder à une nouvelle expertise.

http://www.planet.fr/politique-nicolas-hulot-sa-declaration-de-patrimoine-suscite-des-questions.1499720.29334.html?xtor=ES-10-%5BPlanet_Alerte_Infos%5D-20180201-%5BtestA%5D&tgu=d83g70